

CONCOURS D'ACCÈS AU CYCLE NORMAL
DE L'INSTITUT ROYAL DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
(11 MARS 2016)

(Épreuve en langue française)

Analysez et commentez le texte ci-après, en expliquant comment la territorialisation peut-elle améliorer l'efficacité et la convergence des politiques publiques.

L'efficacité et la convergence des politiques publiques peuvent être améliorées en adoptant une approche territorialisée pour leur conception et leur mise en œuvre et en tirant profit d'une meilleure articulation entre l'État et les territoires.

Il serait important de donner aux régions une gouvernance adéquate, simplifiée et lisible. Cela permettra de structurer l'organisation territoriale et d'encourager les investissements indispensables dans les infrastructures de base, les transports, l'éducation, la formation et le logement, qui favorisent le développement économique et social.

Une territorialisation efficace des politiques publiques n'est possible qu'associée à un processus de déconcentration. Ce dernier aurait pour avantage de favoriser la convergence des actions de déploiement de l'intervention publique dans les différents secteurs, à condition d'assurer l'existence de mécanismes permettant la transversalité de ces actions au niveau de l'autorité territoriale.

Cette orientation vers la déconcentration administrative doit être renforcée par l'instauration d'un processus de concertation avec les acteurs au niveau national et territorial, pour définir les finalités et les ressources communes en vue de faire émerger les priorités. Néanmoins, il faut éviter les doublons entre les différents niveaux de l'administration publique et désigner des chefs de file avec des prérogatives clairement définies. Cela passe ensuite par l'exploitation rationnelle des ressources de l'ensemble des composantes du secteur public, avec le souci d'instaurer des synergies et d'éviter un alourdissement des charges de l'État, tout en bénéficiant d'un pilotage efficace au niveau gouvernemental.

Dans ce sens, il convient de souligner que les collectivités territoriales disposent de moyens leur permettant de renforcer l'action de l'État, en particulier en matière d'investissement. Il importe, à cet effet, de mobiliser les ressources financières potentielles qui peuvent être dégagées à travers la fiscalité locale et la capacité d'emprunt de certaines collectivités ainsi que par les gains issus d'une meilleure gouvernance locale. Ces actions peuvent être appuyées par le recours élargi à la contractualisation des interventions communes de l'État et des régions.

Parallèlement, il faut encourager les actions visant la réduction des inégalités régionales et la mise en place de mécanismes de solidarité entre les régions.

(Durée : 3 h)